

2036

A DETACHER

24 JANV 1953

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse de la Palestine, à QUIMPER.

M Rolland Louis

demeurant à Brest S^t Pierre - 5 bis Venelle de Mercangoff

déclare avoir reçu la carte n° 003349

de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du 25 Mars 1949.

A Brest le 22 Janvier 1953

(signature)

Rolland

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du)

Dossier n° 2036

29 DEC 1952

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance
présentée par :

M Rolland-Louis

né le 7 avril 1909. à Guillev

demeurant 5 bis Venelle du Késangoff. St Pierre Quilbignon

-:-

Le postulant a fait partie du Réseau (ou du Mouvement) :

Marathon.

du Décembre 43.

au 30 septembre 1944.

(produit un certificat d'appartenance délivré par l'autorité
militaire compétente).

Remplit les conditions fixées au paragraphe A, du Décret
n° 50.358 du 21 Mars 1950 (alinéa 4°).

(a appartenu à un Réseau ou un Mouvement de Résistance pendant
plus de 3 mois, avant le 6.6.44, dans une zone occupée par l'enne-
mi).

FFI du 1. 4. 44
au 10 8 44

AVIS FAVORABLE

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE :

conf.

FAVORABLE

QUIMPER, le 29 DEC 1952

signature d'un membre
de la Commission,

signature du
Secrétaire de la Commission,

Jaume

2036

UNION DES COMBATTANTS
15 FEV 1947
DU MINISTÈRE

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de
FINISTÈRE

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): Rolland. né le 7 avril 1909
PRÉNOMS (2): Louis
Pseudos (3): Loulou à Guilers
Situation de famille: Marié 2 enfants
Profession: Agent technique de la Marine
Nationalité: Française
Adresse actuelle: 5^{is} Venelle de Kiraugoff 5^{is} Rue Guilbiguer Prest (Finistère).

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940):
Rejoint au front le 15 avril 1930. (classe 29 Matricule 489 B. 30
Placé dans la D.R.M. le 15/4/31. Rappelé sous les drapeaux
le 2-9-39. Rejoint dans une famille le 20/10/39. Classé dans l'effort
spécial le 29/11/39 au titre de la Ministère des Travaux publics, et Prest.

ACCORDÉ
le 20 AVR 1950

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération:

[Signature]

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates):
Ouvrier désherbateur aux travaux Maritimes de Prest pendant
toute l'occupation

20368
5-5-1950

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites):
Blessé le 14 Août 1944 par une fusillade allemande au camp Suisse
au titre de renseignements dans la région de Juyfaves (près Prest)

(1) En lettres capitales.
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.

*bullet d'hospital
blessé par balles*

Enfin le 14 août, nouvel effort pour rentrer à Brest
Profitant de l'excursion de la ville j'ai tenté
de jeter les lignes à Guipavas, mais j'ai pu le
faire sur une formidable roche, j'ai dû reboutonner chemin
étant blessé par balle au ventre. j'ai malgré
tout réussi à détenir les documents que j'attendais
à mes chefs.. (Hors de Brest on était interrogé
les absents des boches - Réfugié sur l'ancien et évacué
sur l'Hôpital de Lantémeau, puis ^{en} un valet venu dans
une juquette à Lizer (curiosité Lizer).

Pollou

7195
OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le
Impasse de la Palestine

2 MARS 1951

12 MARS 1951

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à Brest

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 2036

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M Rolland Louis

né le 7 Janvier 1909 à Guilers

Casier judiciaire de
l'Arrestation de BREST

Bulletin N° 2 — NEANT

A BREST, le

- 9 MARS 1951

VU Le Procureur
de la République

Pour extrait conforme
Le Greffier en Chef,

OD

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,
C. FLOCH.



N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

2036

DÉPARTEMENT

Finistère

ARRONDISSEMENT

Brest

COMMUNE

Guilers

NUMÉRO DE L'ACTE

13

NAISSANCE

de Louis

Rolland

Extrait du Registre des Actes de l'État Civil

Le sept avril mil neuf cent neuf
à huit heures du matin

est né (1) à la Villeneuve

(2) Louis

du sexe masculin

de (3) Guillaume Marie Rolland, instituteur
âge de vingt-neuf ans

et de (4) Anna Baron, sans profession, âgée de
vingt ans

son épouse, domiciliés à la Villeneuve en cette commune

Dressé le huit avril mil neuf cent neuf

à cinq heures du soir

Sur la déclaration du père de l'enfant.

En marge: Marie à Brest le trois décembre
mil neuf cent vingt-huit avec Marguerite
Alexia Catherine Monfort

- (1) Indication de la rue et du numéro.
- (2) Prénoms.
- (3) Prénoms et nom du père.
- (4) Prénoms et nom de la mère.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-six



III° REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

Bureau F.F.C.I. Régional

N° 8418 BR FFCI/FI-N.
C.A. 3.....

MODELE NATIONAL- SERIE NORMALE
Références:IM n°10 EMGG/FFI du 8-2-45
IM n°455OFFCI/FI du 9-5-47.

2036

CERTIFICAT D'APPARTENANCE
AUX FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR.

LE GENERAL COMMANDANT LA III°... REGION MILITAIRE, certifie que:
M.onsieur ROLLAND Louis alias.....
Né le .7. Avril 1909 à GUILERS (Finistère).....
actuellement domicilié à .ST-PIERRE QUILBIGNON, 5 bis Venelle de
Kérangoff

A SERVI DANS LES FORCES FRANCAISES DE L' INTERIEUR

au titre des formations suivantes, ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ et dans les départements ci-après:

FINISTERE-GROUPE Résistance Marine du .1-4-44 au .10-8-44)
BREST.
..... du au
..... du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son sec-
teur.

CIRCONSTANCES PARTICULIERES
.....
.....

M.onsieur ROLLAND Louis a continué à servir dans sa for-
mation après la libération jusqu'au .14-8-1944 date à laquelle
.....il..... est rentré dans ses foyers définitivement.....

La présente attestation constitue un certificat de présence au Corps

Certifié conforme à l'original

ARENNES, le .30. Juillet, . 19.49.

apparu et rendu.

BREST le .19. OCT. 1950

L'Adjoint Major Délégué

LE GENERAL de division ARLABOSSE
COMMANDANT LA .III° REGION MILITAIRE

Par délégation le
Chef du Bureau Régional F.F.C.I.

C A C H E T.
III° REGION

Le Général Commandant la III° Région.
Signé : ILLISIBLE.

références particulières }
éventuelles }
}



III° REGION MILITAIRE

MODELE NATIONAL - SERIE NORMALE

ETAT MAJOR

Références : IM.n° 10 EMGG/FFI du 8 Février 1945.
IM.n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1947.

2036

Bureau F.F.C.I régional

N° 8418 BR FFCI/FI.N.

C.A 3.

CERTIFICAT D'APPARTENANCE
AUX FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

30.7.1949 RENNES.-

LE GENERAL COMMANDANT LA III° REGION MILITAIRE, certifie que

Monsieur ROLLAND Louis-----alias -----

né le 7 Avril 1909 à Guilers (Ftère)

actuellement domicilié--- à 5bis Venelle de Kérangoff, ST PIERRE

QUILBIGNON (BREST)(Ftère)

A SERVI DANS LES FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR
au titre des formations suivantes, et dans les départements ci-après:

FINISTERE- Groupe Résistance Marine du 1.4.44 au 10.8.44

BREST

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

CIRCONSTANCES PARTICULIERES -----

MONSIEUR ROLLAND Louis a continué à servir dans sa formation après
la libération jusqu'au 14.8.1944 date à laquelle il a été blessé.

-----est rentré-----dans ses foyers.

La présente attestation constitue un CERTIFICAT DE PRESENCE AU
CORPS.

A RENNES, le 30 juillet 1949.

Le Général de division ARLABOSSE
Commandant la 3° Région Militaire
par délégation le
Chef du Bureau Régional F.F.C.I,

Cachet : Le Général Commandant la III° Région
Signé : illisible.

Références particulières () -----
éventuelles { -----



certifié conforme à l'original
approuvé par le
Commandant en Chef
L'Alban Maitre D'Armes
nauf M. aris
Alb. Lina

SECRETARIAT D'ETAT aux FORCES ARMEES
(GUERRE)

Direction du personnel
Militaire de l'Armée de Terre

Bureau F.F.C.I
CASERNE DE LA PEPINIERE.
157 Rue Laborde, 15
PARIS -VII^{ème}

2036

ATTESTATION
d'appartenance aux F.F.C

62862

REFERENCE : I.M. N° 407/FFCI/Adm
du 17 avril 1947

Le Délégué Général des Forces Françaises
Combattantes de l'Intérieur certifie que
Monsieur R O L L A N D Louis,

Né le 7/4/1909, a participé à la Résistance
comme AGENT OCCASIONNEL des Forces Françai-
ses Combattantes du 12/43 au 30/9/44

Réseau : MARATHON.

Paris le 24 septembre 1948.

Certifié exact :

Le Lieutenant-Colonel DE DIONNE
Chef du bureau des Forces Françaises
Combattantes de l'Intérieur

Cachet : MINISTERE DES FORCES ARMEES

Signé : Illisible.

Original
reçu
MAR 1950
Maire Délégué
CIVIL

6069H

2036

RESISTANCE MARITIME BREST
Groupe "Arsenal"

BREST, le 23 - 10 - 1950.

31 OCT 1950

A T T E S T A T I O N

L'Ingénieur des Directions de Travaux Principal,
AUBERT Jean, alias "MENEZ", ex-chef du groupe "Arsenal" de la
Résistance Maritime BREST commandée par le Commissaire en Chef
DESHAIES, certifie que les déclarations portées par M.....
.ROLLAND. Louis..... né le 7. avril 1909.....
sur la demande de la carte de combattant volontaire de la Résis-
tance sont exactes, et qu'en outre, le déclarant a (~~nie pas~~)
reçu de certificat d'appartenance F.F.I.

L'Ingénieur des Directions de Travaux
Principal AUBERT,
ex-chef du Groupe "Arsenal"

JH Aubert
RESISTANCE MARITIME BREST
* GROUPE ARSENAL *

PARIS, le 17 Février 1945

2036

2036

MINISTERE DE LA MARINE

ETAT-MAJOR GENERAL

3^{me} Bureau

n° - 1 3 4 E.M.G.3/Rec.
=====

Le Vice-Amiral LEMONNIER
Chef d'Etat-Major Général de la Marine
Commandant les Forces Maritimes et Aéronavales,

C I T E

A L'ORDRE DU REGIMENT

- L'ouvrier dessinateur ROLLAND Louis

"Agent de liaison a fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid au cours de missions dangereuses.

✓ Blessé le 14 Août 1944 par une patrouille allemande, au cours d'une mission de renseignements dans la région de "GUIPAVAS".

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de bronze

Le Vice-Amiral LEMONNIER
Chef d'Etat-Major Général de la Marine
Commandant les Forces Maritimes et Aéronavales,
Signé : LEMONNIER.

POUR COPIE CONFORME.

Voir au dos
T.S.P.

Copie certifiée conforme à l'original .

En Mairie, le treize Février mil neuf cent quarante-sept

Le Maire-Adjoint,



A handwritten signature in blue ink is written over the stamp. The signature is cursive and appears to be "J. J. J. J." or similar, though it is difficult to decipher precisely.

C.V.R.
Dossier n° 2036

à détacher et à retourner à l'OFFICE DEPARTEMENTAL
des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de la GUERRE
Impasse de la Palestine, à QUIMPER

-:-:-:-:-

Je, soussigné
demeurant à

Rolland Louis
St Pierre Guilbiquon 5 bis Avenue de Kérouyoff
déclare renoncer à solliciter la validation de mes services
supplémentaires non homologués - les pièces que j'ai déjà pro-
duites suffisant à établir mes droits à l'attribution de la
Carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

27 JUIN 1952

FAIT à *St Pierre Guilbiquon*, le 25. Juin 1952

(signature):

Rolland Louis

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 2036

(Réunion du _____)

M Rolland Louis - pseudo :
né le 7. 4. 09 à Guilers
demeurant 5^{ème} venelle de Kerangoff Pierre Brest

La Commission départementale

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du ~~1. 4. 43~~ au ()
du 12. 1943 au 30. 9. 44 FFC (*Marcel*)
du ~~1. 11. 44~~ au ~~10. 8. 44~~ FFC (*Marcel*)
du au ()

A QUIMPER, le

Signature d'un
Membre de la Commission,

Signature du
Secrétaire de la Commission,

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES DE GUERRE

PREFECTURE DU FINISTERE

COMBATTANTS

C.V.R. Dossier n° 2036

Détermination du temps
de service dans la Ré-
sistance.

QUIMPER, le - 5 MARS 1952
(Impasse de la Palestine)

Le SECRETAIRE GENERAL de *Rapp*
l'OFFICE DEPARTEMENTAL
à M *Rolland* 17 JUN 1952

(s/c. de M. le Maire)

M

Le certificat réglementaire d'appartenance que vous m'avez fait parvenir prouve que vous avez appartenu aux F.F.I. et aux F.F.C. - ~~à la R.I.F.~~ du : *12/43* au *30.9.44* : ces services vous donnent droit à l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance par application des dispositions de l'alinéa 4° du § A du décret du 21 Mars 1950.

Mais, à l'occasion de l'examen des dossiers qui lui sont soumis, la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance est tenue d'émettre un avis sur le temps réel de présence des postulants dans la Résistance.

Or, vous déclarez être entré dans la Résistance dès le : *janvier 43*

Afin de permettre à la Commission départementale d'émettre un avis en toute connaissance de cause, je vous prie de vouloir bien me faire parvenir au moins deux témoignages circonstanciés attestant, sur l'honneur, la matérialité ainsi que la durée exacte de votre activité dans la Résistance au cours de la période qui n'a pas été homologuée.

Ces témoignages seront établis par des personnes notoirement connues pour leur activité de Résistants et ayant effectivement appartenu aux F.F.C., aux F.F.I., ou à la R.I.F.

Les témoins devront mentionner le Réseau, l'Unité ou le Mouvement dont ils ont fait partie.

Leur honorabilité sera certifiée par le Commissaire de Police ou le Maire.

De plus, leur signature devra être validée par un Chef ou Liquidateur national de Réseau, d'Unité ou de Mouvement.

Veuillez agréer, M , l'assurance de ma considération distinguée.

Le SECRETAIRE GENERAL
de l'O.D.

Mouvement ou Réseau :

Chef ou Liquidateur :

Rolland

SR

guy
Rolland

2036

Commission April 1950

carte 80368

Rolland Louis

né le 7 avril 1909 à Guilers

5^{ème} Venelle de Kerangoff St Pierre - Brest

Photo demandée le 28-6-51 - ~~noté~~

12-43
à 30-4-44
Kerathon

CA. du 1-4-44

titre de pension 7-11-50 ^{CB} et C.A. 24/2/50

Département du Finistère

HOPITAL-HOSPICE

de

LANDERNEAU

Tél. I.20

REPUBLIQUE FRANCAISE

2036
16 MARS 1950

Landerneau le 10 mars 1950.

Je, soussigné, Directeur de l'Hopital-Hospice de Landerneau, certifie que Monsieur ROLLAND Louis a été hospitalisé dans notre Etablissement du 14 au 17 Août 1944 pour : blessure ci-après constatée sur le registre des Entrées sous le n° 778 :

- 1°/Plaie par balle dans le flanc droit
2°/Plaie par balle dans la fesse droite
(à la radio on n'aperçoit pas la balle)

Cachet : HOPITAL-HOSPICE de LANDERNEAU
(Finistère)
République Française.

Le Directeur :
Signé : Illisible.

All. Lina



Département du Finistère

HOPITAL-HOSPICE
de
LANDERNEAU
Tél. 1.20

REPUBLICQUE FRANCAISE

2036

Landerneau le 10 mars 1950.

Je, soussigné, Directeur de l'Hopital-Hospice
de Landerneau, certifie que Monsieur ROLLAND Louis
a été hospitalisé dans notre Etablissement du 14
au 17 aout 1944 pour : blessure ci-apres constatée
sur le registre des Entrées sous le N° 775 :

Certifié conforme à l'original
apparu et rendu

BREST-St-PIERRE le16 NOV. 1950

L'Adjoint Maire Délégué

- 1°) Plaie par balle dans le flanc droit.
- 2°) Plaie par balle dans la fesse droite.
(à la radio on n'aperçoit pas la balle)

Cachet : HOPITAL-HOSPICE DE LANDERNEAU
(Finistère)
République Française

Le Directeur :
Signé : Illisible.



53703

C.V.R 2036

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des VICTIMS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE
QUIMPER

1726

29.11.1950

NOTE à M^{re} Rolland Louis

5 bis Venelle de Kerangoff St Pierre

Brest / de Maire

Demande ou Nature des pièces jointes

N^{bre} de pièces

REPONSE ou OBSERVATIONS

Monsieur, je vous serais obligé de vouloir bien joindre, à la présente note, une copie certifiée conforme de votre titre de pension ou de notification de pension -
Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Monsieur -
Je n'ai ni titre de pension, ni de notification de pension.
Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Rolland

QUIMPER, le 20 novembre 1950

Le SECRETAIRE GENERAL de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,

C.FLOCH

Reçu :

A le

M. Rolland Louis St. Venelle
de Kirurgoff
Monsieur Le Secrétaire Général
de l'Office départementale de A.C. et V.G.

Reference: Demande carte de C.V.R.
Dossier n° 236

Monsieur -

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en pli
une photographie d'identité

Je vous prie, Monsieur, d'agréer de mes
considérations distinguées

Rolland

- 8 JUIL 1951

OFFICE DEPARTEMENTAL
des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE
du FINISTERE
-:-:-:-:-:-:-

Détermination du temps de service
dans la Résistance

COMBATTANTS VOLONTAIRES
de la RESISTANCE

AVIS du PREFET

Dossier N° *2036*

LE PREFET, Président de l'Office départemental
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du FINISTERE

VU le dossier - Sur la demande
de M. *Rolland Louis* Pseudo :
né le *7-4-1909* à *Guiders*
demeurant à *Brest (St. Jean) Venelle de Kéranjoff - 5th*

Après avis de la Commission départementale
des Combattants Volontaires de la Résistance,

EST D'AVIS :

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé, le temps
de présence dans la Résistance ci-après mentionné :

Périodes du		au	
	du		au
	du		au
soit au total :	an	mois	jours

A QUIMPER, le

Pour le PREFET :

LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.;